

Depuis le plateau Saint-Laurent vers le sud-est de l'ensemble paysager. (Photo panoramique)

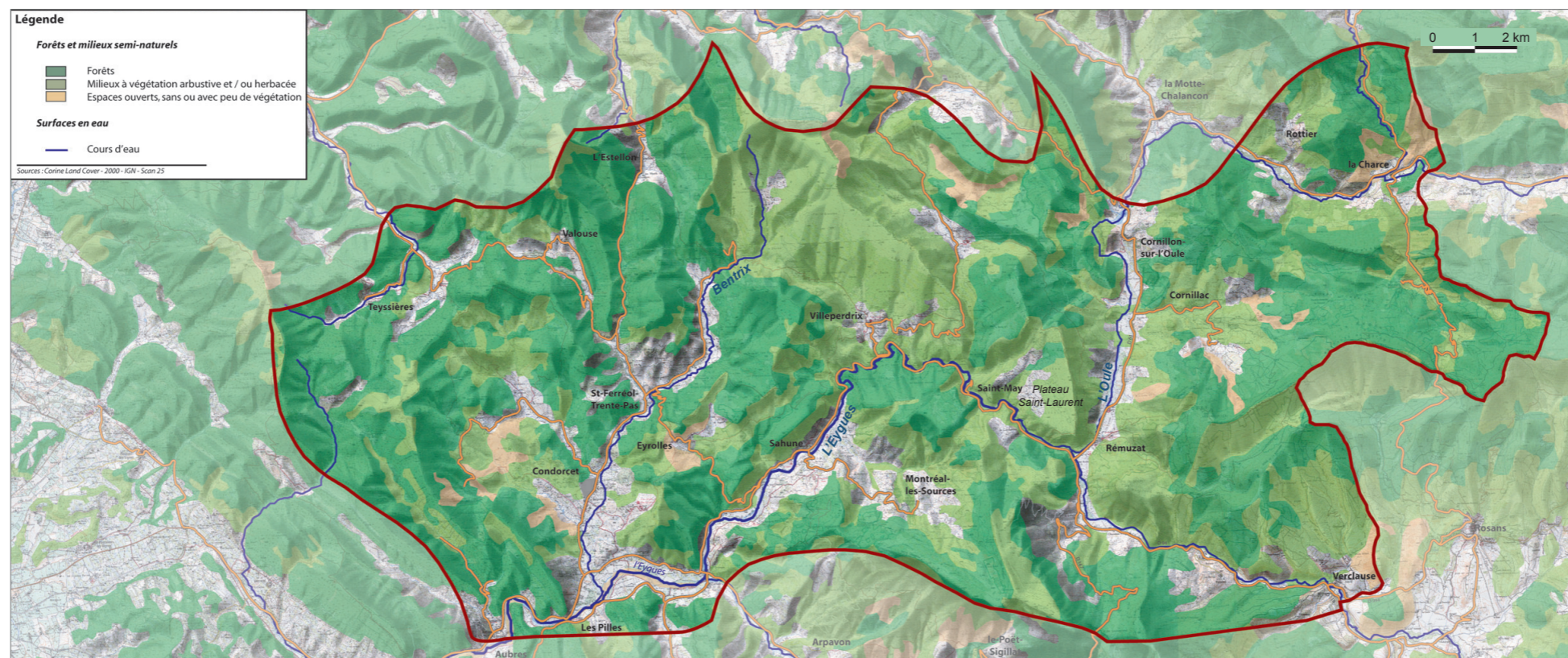
L'ensemble Drôme provençale est situé en limite sud-est de la Drôme où cette dernière côtoie le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence. Ce vaste ensemble paysager est bordé au sud par la vallée de l'Ouvèze, limite physique et administrative qui isole le pied du versant nord du mont Ventoux situé dans le Vaucluse de la Drôme provençale. L'écran des collines de Nyons à Taulignan marque la limite ouest tandis que la partie nord de l'ensemble paysager côtoie les zones montagneuses du Pays de Bourdeaux et du Pays de saint-Nazaire.

L'ensemble paysager se structure autour des vallées de l'Eygues et de l'Oule qui en sont les principales entrées. Zone de transition entre climats alpin et méditerranéen, la Drôme provençale se caractérise par un relief prononcé à l'organisation complexe qui annonce les préalpes du sud.

Seule la moitié nord de l'ensemble paysager, située au-delà de la vallée de l'Eygues, est traitée dans cette fiche.

Carte de situation de l'ensemble paysager dans la Drôme

- 66 - Massif de Saou
- 159 - Forêt de Marsanne
- 165 - Cotière La Bégude - Puy Saint - Martin
- 166 - Plaine de Cléon d'Andran
- 167 - Pays de Saint-Nazaire
- 168 - Pays de Bourdeaux
- 173 - Drôme provençale**
- 174 - Ecran des collines entre Nyons et Taulignan
- 178 - Pays entre Grignan et La Garde Adhémar.



Carte de l'organisation de l'ensemble paysager

Méthodologie

PREMIERE MESURE DE L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE DANS UN CONTEXTE REGIONAL OU DEPARTEMENTAL

■ Connaissance du contexte paysager: cartographier les ENSEMBLES PAYSAGERS ou les UNITES PAYSAGERES connus et repertoriés par les Diren / DDE..., dans les atlas paysagers ou inventaires des paysages. Synthèse des études déjà menées sur le territoire étudié.

■ Localisation de l'aire d'étude au sein de ces ensembles paysagers ou unités paysagères connus. Ce premier travail a pour but d'appréhender le contexte paysager général et connu et doit permettre d'apprécier l'étendue de l'aire d'étude par rapport à des unités paysagères ou des ensembles paysagers recensés.

Outils

CARTE(S) DE SITUATION

■ Situation de l'ensemble paysager dans le département et vis-à-vis des autres ensembles paysagers. Pour repères : limites départementales, fleuves, axes routiers et boisements principaux.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), visites de terrain, photographies.

PHOTOGRAPHIES PANORAMIQUES

■ Premières illustrations des formes de paysages et des grandes orientations visuelles (attention aux angles de vue trop larges qui ont tendance à étirer les lignes du paysage.).

Le relief de la Drôme provençale présente une organisation complexe difficile à appréhender sans vue cartographique ou aérienne. Il est très compartimenté, composé de vallées profondes séparées par des massifs aux pentes abruptes couronnées de corniches.

La plupart des sommets ont une altitude comprise entre 1000 et 1600 m NGF.

Contrairement aux ensembles paysagers voisins, il n'y a pas véritablement de relief dominant dans les paysages de la Drôme provençale. Ce sont les longues corniches calcaires qui ont un rôle prépondérant dans la découverte de l'ensemble paysager car elles imposent des axes de circulation et canalisent le regard.



Les gorges de l'Eygues n'autorisent qu'une vision fragmentée du paysage

Des massifs semi-sphériques et des marnes affleurantes ponctuent l'espace des vallées et contribuent à la diversité des ambiances.



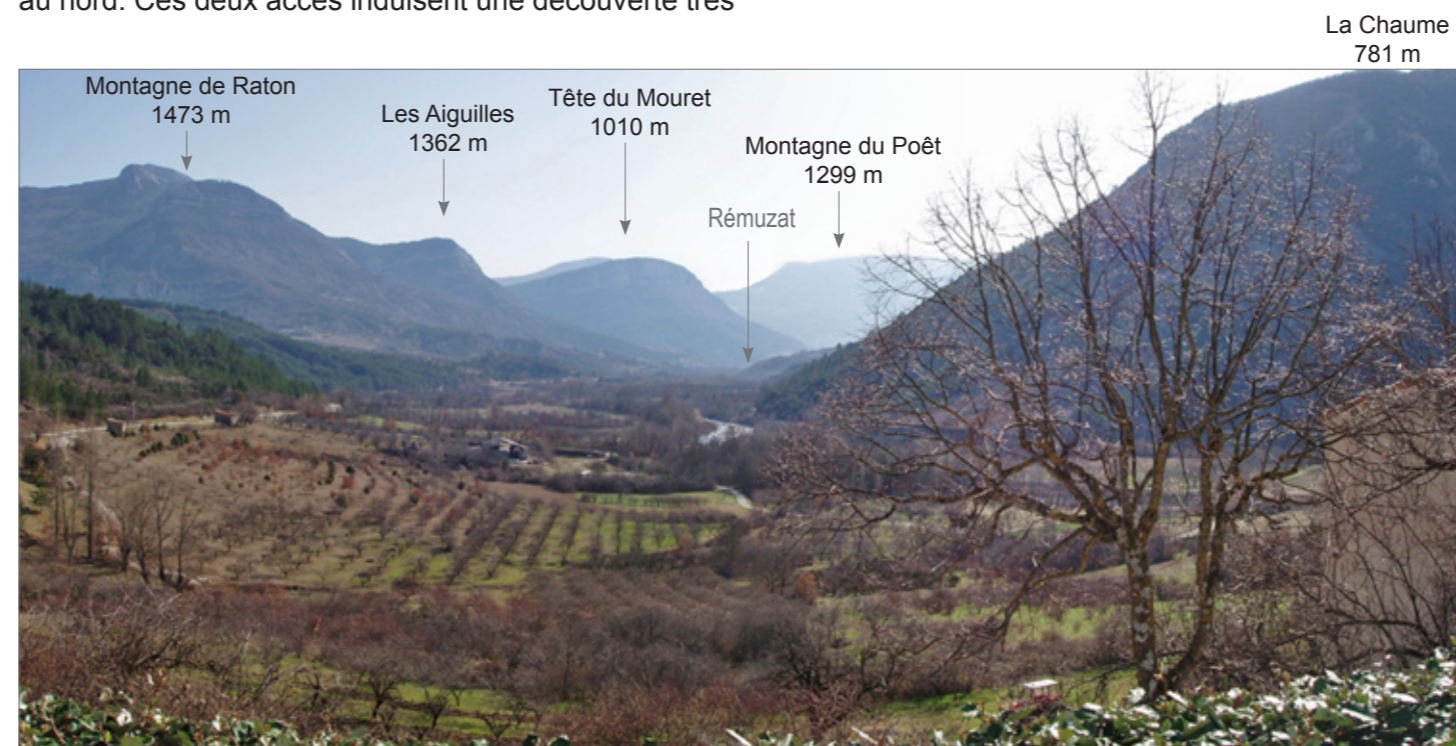
Marnes dans la vallée du ruisseau de Cénas près de Cornillac



La vallée de l'Eygues borde l'ensemble paysager par le sud. Vue depuis les abords de Saint-May. (Photo panoramique)

L'Eygues et son affluent l'Oule ont creusé les vallées majeures de cette partie de l'ensemble paysager. Respectivement orientées ouest-est et nord-sud, elles en sont les seuls moyens de traversée et les principaux accès. Les deux portes de cette partie nord de la Drôme provençale sont Nyons au sud et Cornillon-sur-l'Oule au nord. Ces deux accès induisent une découverte très

différente du secteur. L'arrivée par le sud se fait par les gorges de l'Eygues, très encaissées, à l'extrémité desquelles se trouve la ville de Nyons. A l'opposé, l'entrée par Cornillon se fait par le biais du passage d'un col depuis lequel s'ouvre un large panorama sur la vallée de l'Oule située au pied du village.



Panorama sur la vallée de l'Oule depuis Cornillon-sur-l'Oule. (Photo panoramique)

Méthodologie

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ ECHELLE et dimensions liées à la morphologie du paysage: de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre. Mesure par des coupes de terrain permettant d'apprécier les amplitudes du relief.

■ Introduction de l'objet éolien, de ses dimensions et des éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même). Localisation de ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

Outils

CROQUIS

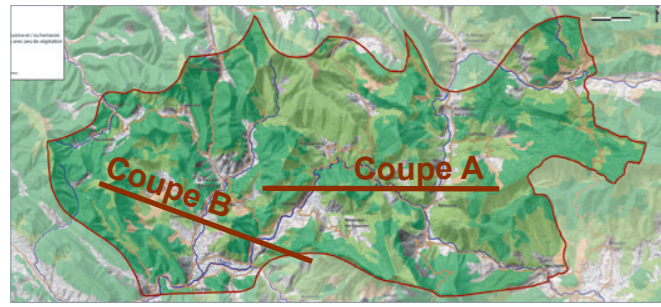
■ Dessin fait rapidement, à main levée, sans recherche de détails, d'après nature ou photographie.

Cet outil de communication graphique permet de produire une image critique reflétant la perception visuelle de l'auteur et son esprit de synthèse. Il traduit une perception subjective instantanée de l'auteur.

PHOTOS PANORAMIQUES

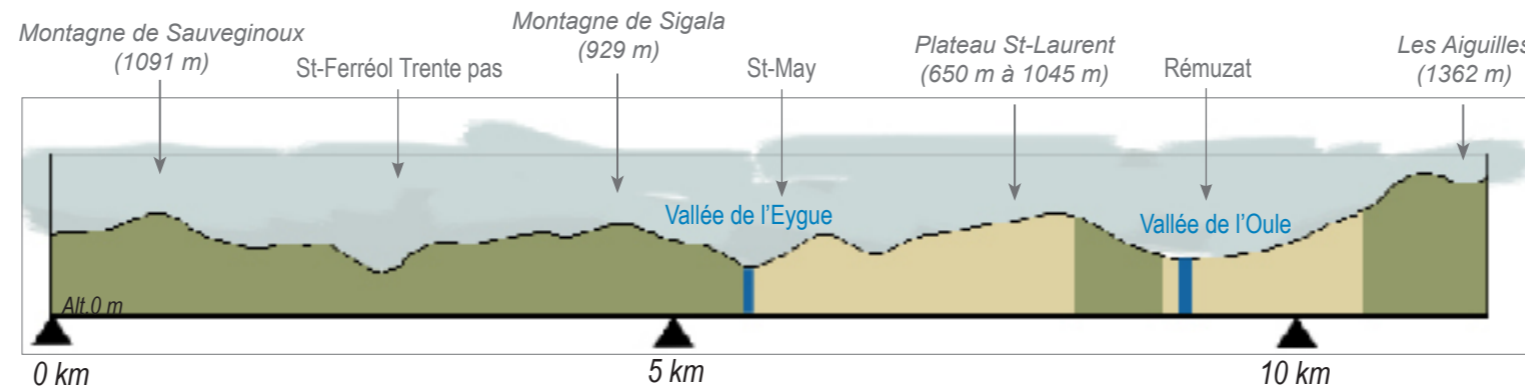
■ Les panoramiques photo sont réalisés à partir d'une série de photos assemblées pour reconstituer une vue grand angle du paysage. Cette méthode provoque une déformation de l'image.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies.



Situation des coupes

← Ouest



Coupe topographique A

■ Espaces agricoles ■ Boisements

Ainsi, trois catégories de reliefs coexistent au sein de l'ensemble paysager :

■ Les massifs allongés souvent couronnés de corniches et de plateaux d'altitude qui forment les principales limites géographiques et visuelles (Montagnes du Poët, d'Angèle, de Raton, de Cougoir et de Bègue, etc.),



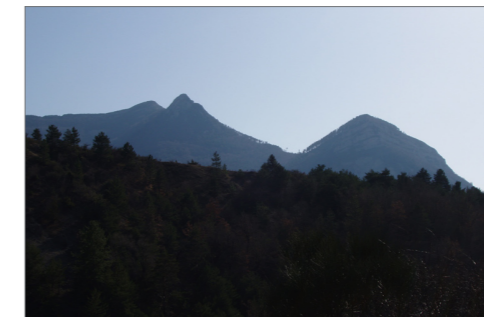
Versant est de la Montagne de Bègue depuis la vallée de l'Oule. (Photo panoramique)

■ Les reliefs de forme demi-sphérique, de dimensions réduites et souvent soumis à une forte érosion. (Montagne de l'Oule, Tête du Mourret, etc.),

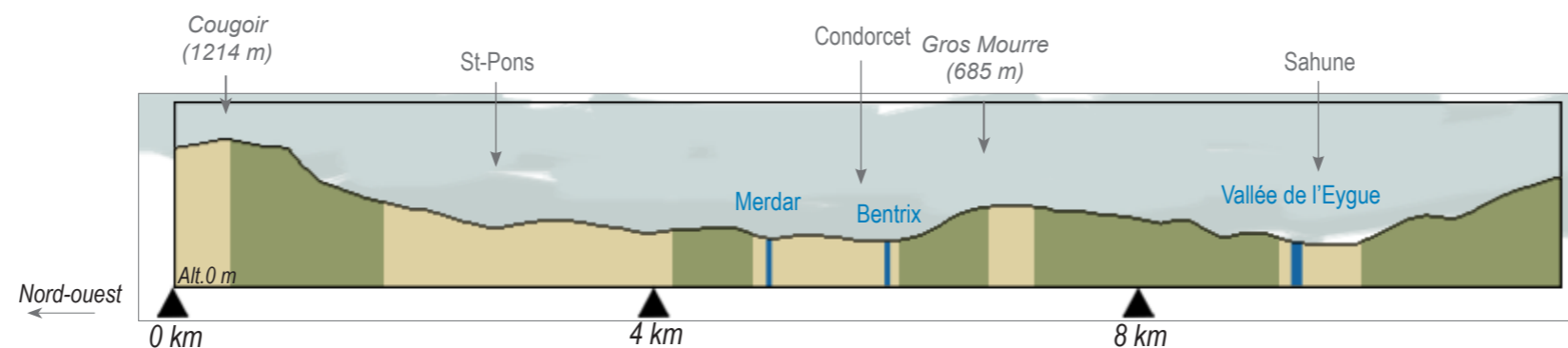


Des buttes marseuses ponctuent les vallées délimitées par les montagnes aux formes massives et allongées

■ Un seul sommet a une forme caractéristique qui agit comme point d'attraction visuelle. Il s'agit des Aigilles qui, avec leur silhouette caractéristique, accrochent le regard qui se pose sur la partie est de l'ensemble paysager.



Silhouette des Aigilles depuis Cornillac



← Nord-ouest

Coupe topographique B

■ Espaces agricoles ■ Boisements

Outils

COUPES TOPOGRAPHIQUES

■ Représentation du relief suivant un plan vertical. Le choix d'une échelle identique pour les hauteurs et les profondeurs permet un rendu « juste » de la morphologie du territoire.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies.



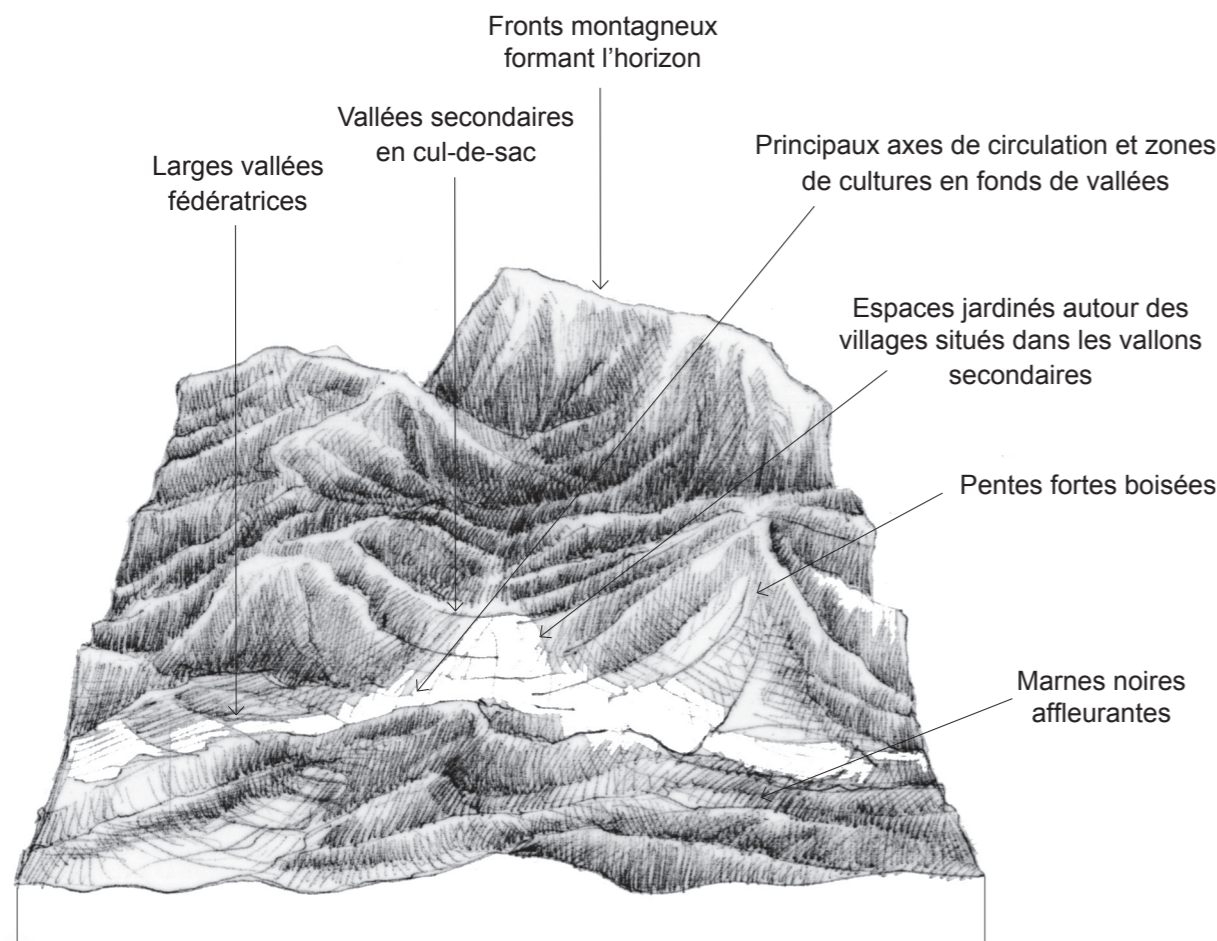
Fort contraste entre l'espace «jardiné» cernant les villages et les pentes boisées. Villeperdrix (Photo panoramique)



Fond de vallon d'un ruisseau affluent de l'Oule (Photo panoramique)



Vergers et ripisylve en fond de vallée de l'Eygues dans sa partie la plus large. Les corniches forment l'horizon.



Principes d'organisation de la Drôme provençale

Trois types d'occupation des sols coexistent en Drôme provençale qui rappellent l'organisation de l'espace en vigueur sous l'empire romain :

→ ■ **l'ager** : les fonds des vallées les plus larges (Vallées de l'Oule et partie est de la vallée de l'Eygues) et les plateaux élevés comme celui de saint-Laurent reçoivent de grandes parcelles de cultures (céréales, arbres fruitiers, chènes truffiers, lavande, etc.) d'où émergent, dans les vallées, les arbres de haute tige composant la ripisylve.

→ ■ **l'hortus** : dans les vallons secondaires, l'espace agricole se concentre aux abords des villages et prend un aspect plus jardiné. Avec l'évolution des techniques agricoles cette ceinture tend à être peu à peu grignotée par les grandes cultures.

→ ■ **la silva** : une végétation basse essentiellement composée d'essences à feuillage persistant (chêne, genêt, buis, aubépine) et de plantes aromatiques qui ont fait la renommée de la Drôme provençale couvre les pentes. Partout la roche calcaire forme des touches lumineuses sur ses coteaux dont l'aspect change peu à travers les saisons. Des terrasses de cultures, pour la plupart abandonnées aujourd'hui permettaient d'exploiter une partie de ces pentes.

Cette organisation contrastée de l'occupation du sol contribue à l'image provençale de l'ensemble paysager : alors que les sommets les plus hauts sont boisés ou couverts de garrigues, les vergers, les champs de lavande et d'oliviers, ou encore les grandes cultures occupent les fonds de vallées. L'habitat est regroupé dans les vallées et les zones les moins élevées.

Des bandes d'affleurements de Terres Noires, mises à nu par l'érosion qui agit sur les bas de versants sont également caractéristiques des paysages de la Drôme provençale.

Méthodologie

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Etude des STRUCTURES VÉGÉTALES (forme, répartition, rôle, échelle)
- Etude des formes d'agriculture
- Etude de l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

Outils

BLOC DIAGRAMME

- Interprétation des caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions.
- Au delà de la représentation du territoire et de son organisation, ce moyen de représentation permet d'introduire la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...) et de mettre en avant les principaux caractères de l'ensemble paysager.

→ Sources : Cartes topographiques

Les « 7 Familles du Paysage en Rhône-Alpes »

Les paysages ruraux-patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

Ces structures paysagères sont le résultat d'une spécialisation agricole et de modes de faire traditionnels et transmis. On trouve généralement dans ces paysages une architecture caractéristique et un petit patrimoine rural mais aussi des traces qui attestent d'une histoire ancienne. Cet ensemble de facteurs confère à ces paysages une dimension culturelle.

Extrait de la brochure éditée par la DIREN Rhône-Alpes (2005)



L'Oule a creusé une vallée large favorable à l'agriculture

La Drôme provençale connaît une densité de population très faible concentrée au niveau des villages et hameaux.

Les vallées de l'Oule, de l'Eygues et du Bentrax fédèrent les principales communes de l'ensemble paysager : Cornillon-sur-l'Oule, Rémuzat, Aubres, Condorcet et Sahune. Les autres villages sont pour la plupart situés dans les vallons secondaires, en bas de versant, en bordure des zones cultivées et à la faveur d'une exposition au sud ou d'une situation stratégique. Chacune de ces nombreuses ammorces de vallées forme un bassin visuel et un bassin de vie qui accueille un hameau ou un village.



Cornillac, perché au-dessus d'un affluent de l'Oule



Saint-May stratégiquement placé dans les gorges de l'Eygues



Cornillon domine la vallée de l'Oule.

Le réseau routier draine un trafic local et touristique de découverte. Les principaux axes se trouvent dans les vallées de l'Eygues et de l'Oule où ils longent le cours d'eau. Les routes secondaires offrent un parcours pittoresque passant d'un vallon à l'autre par des cols qui permettent des vues panoramiques remarquables sur ces petites entités.

Ayant fait l'objet d'un important exode au XIXème siècle, la région mise aujourd'hui sur le développement du tourisme et d'une agriculture modernisée.

Des aménagements qui modifient fortement les caractéristiques paysagères ont ainsi été réalisés.



L'évolution des techniques agricoles entraîne une modification profonde des secteurs les plus accessibles. (Photo panoramique)



Lac de Cornillon créé au nord du village, sur l'Oule. (Photo panoramique)

Méthodologie

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGERES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Etude des STRUCTURES VEGETALES (forme, répartition, rôle, échelle)
- Etude des formes d'agriculture
- Etude de l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

Outils

CROQUIS

- Dessin fait rapidement, à main levée, sans recherche de détails, d'après nature ou photographie.

Cet outil de communication graphique permet de produire une image critique reflétant la perception visuelle de l'auteur et son esprit de synthèse. Il traduit une perception subjective instantanée de l'auteur.

PHOTOS PANORAMIQUES

- Les panoramiques photo sont réalisés à partir d'une série de photos assemblées pour reconstituer une vue grand angle du paysage. Cette méthode provoque une déformation de l'image.

→ Sources : Cartes topographiques

Comme sur l'ensemble de la Drôme, les images diffusées pour promouvoir la Drôme provençale reposent essentiellement sur une approche identitaire du tourisme. La communication se fait par le biais d'images et de couleurs supports d'émotions, de sensorialité et d'esthétique.

L'emploi du violet dans les chartes graphiques ou les peintures fait référence à la lavande, à son parfum et à sa symbolique. Cet élément identitaire est, avec l'olivier, une essence emblématique du climat méditerranéen. Cette plante spontanée dans le sud-est de la France a pu faire l'objet de cultures. Le travail de la terre se fait alors dans le respect de l'environnement naturel.

Cette référence au terroir est très souvent présente dans les dépliants diffusés par les offices de tourisme, sites internet et guides touristiques. Les rubriques sur les loisirs laissent ici la place aux sens : « Saveurs », « Douceurs », « Couleurs », etc.

Parce que la Drôme provençale n'a pas de points d'attrait majeurs et peu de patrimoine protégé pouvant attirer un tourisme de masse mais une multitude de caractères, de nombreux circuits de découverte sont proposés. Le visiteur est invité à découvrir la géologie particulière de cette partie de la Drôme, les sites bâtis, etc.

En effet, c'est dans la juxtaposition de la forêt, des pâturages, des cultures de lavande et dans l'omniprésence de la roche que la Drôme provençale trouve son identité. Elle témoigne alors de son ancrage à la Provence mais aussi au Vercors.

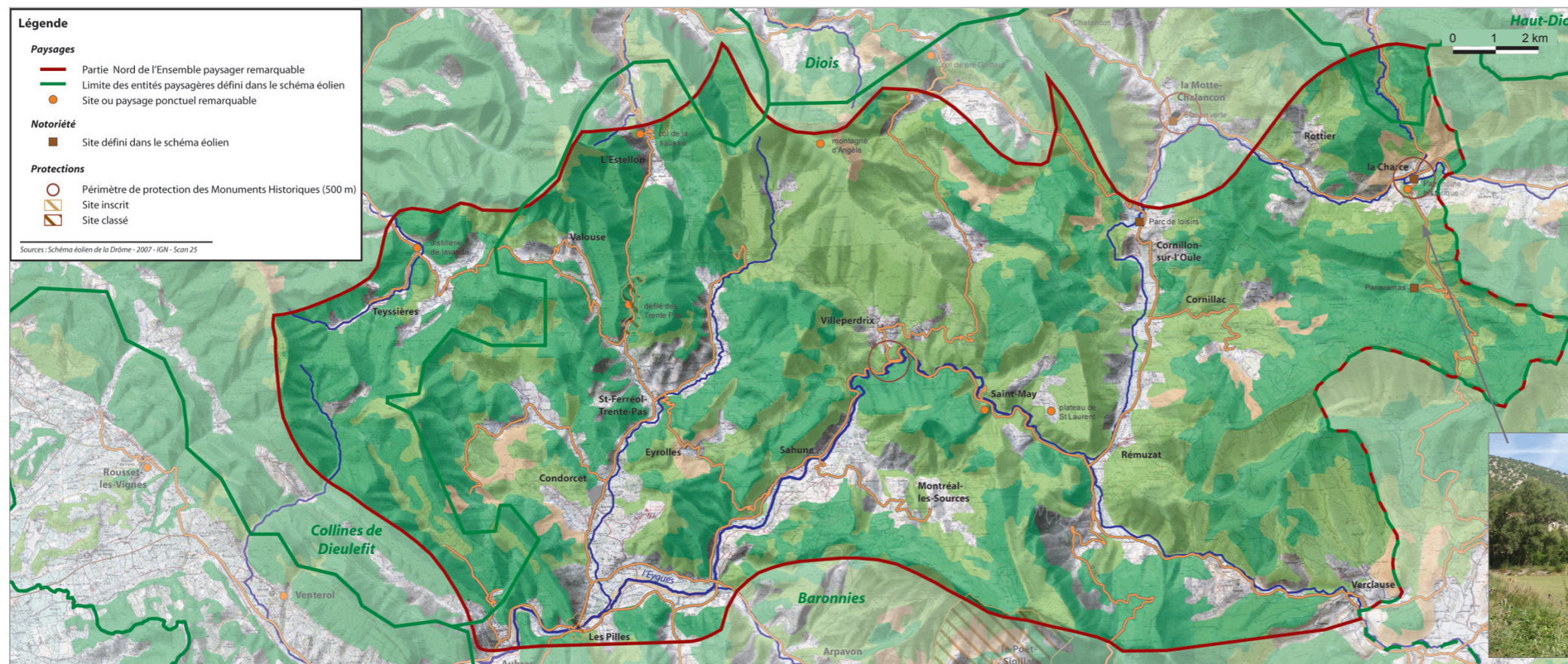


Le site internet de la «Drôme provençale», comme celui du syndicat d'initiative de la Motte-Chalancon voisine, met à juste titre en avant les curiosités géologiques de la région.

Méthodologie

QUEL PEUT ETRE L'IMPACT DU L'ÉOLIEN SUR L'IMAGE D'UN PAYSAGE ?

- Visions et représentations des qualités d'un paysage au travers de la documentation touristique, de la littérature, de l'imagerie Internet. Différences de perception entre un paysage «subjectif» et des moyens de représentations plus objectifs.
- Evocation des différents types de perceptions en fonction des publics (résidents permanents, vacanciers, résidences secondaires, populations rurale, urbaine).
- L'éolien est souvent le révélateur des qualités d'un paysage car les tensions autour de ces qualités paysagères ne sont jamais aussi importantes que lorsqu'on évoque l'apport de l'objet éolien.



Carte des sensibilités



Village de Charce, reconnu comme remarquable par la DIREN

Outils

TOUT SUPPORT PERMETTANT LA PROMOTION D'UN LIEU, D'UNE REGION

- Analyse de l'iconographie relative à l'ensemble paysager.

CARTE DES SENSIBILITES

- Cartographie des sites de notoriété et des unités paysagères connues.

→ Sources : Dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.



«Le portail de la Drôme provençale», <http://www.la-drome-provencale.com/>, est caractéristique d'une communication basée sur les sens : couleur, senteurs...



Le site internet de Rémuzat met également en avant l'élément identitaire lavande et l'associe au patrimoine naturel local (falaises et vautours). <http://www.remuzat.com/>

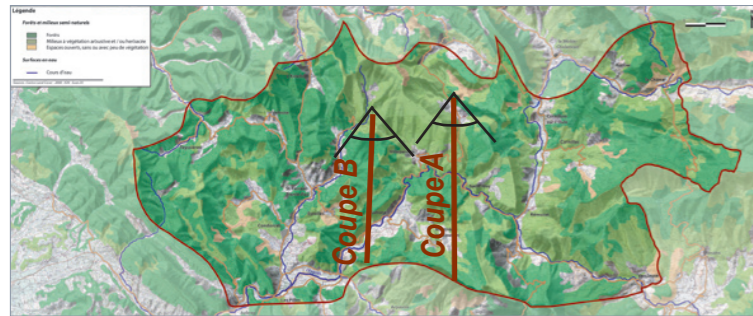


Le site internet du village de Cornillon met en parallèle le patrimoine architectural et naturel avec les activités de loisirs (lac). <http://membres.lycos.fr/cornillon/>

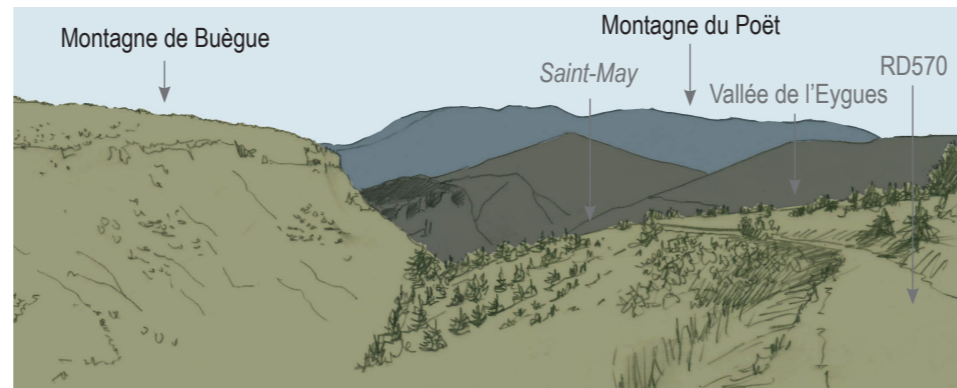
Véritable témoignage de la volonté locale de se tourner vers un tourisme rural conciliant terroir et exigences d'aujourd'hui, mêmes les communes les plus modestes comme Cornillon (69 habitants en 2005) ont mis en ligne un site internet destiné à promouvoir leur village auprès des touristes.

Les guides touristiques traitant de cette extrémité est de la Drôme sont pourtant peu nombreux.

Etonnamment, l'Oule ne figure pas sur les images choisies pour représenter les villages de Cornillon et Rémuzat qui, pourtant, se situent en bordure du cours d'eau certainement à l'origine de leur implantation à cet endroit.



Situation des croquis et des coupes A et B



Vue depuis le versant sud de la Montagne d'Angèle

Méthodologie

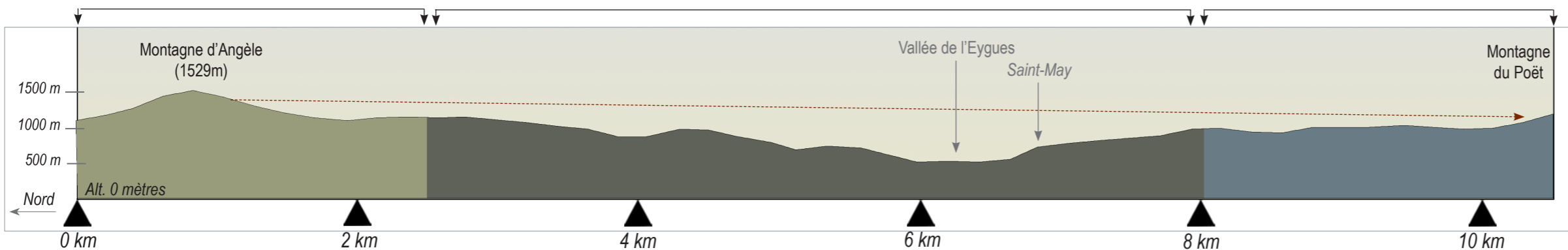
CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

- Approche objective du territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS et essentiels dans la lisibilité du paysage; décomposition du champ de vision en plans de lecture et rôle de chacun d'entre eux.
- Au sein d'un même CHAMP DE VISION, évocation de la CO-VISIBILITE entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien.

1er PLAN DE LECTURE DU PAYSAGE

2ème PLAN DE LECTURE DU PAYSAGE

3ème PLAN DE LECTURE DU PAYSAGE



Coupe A

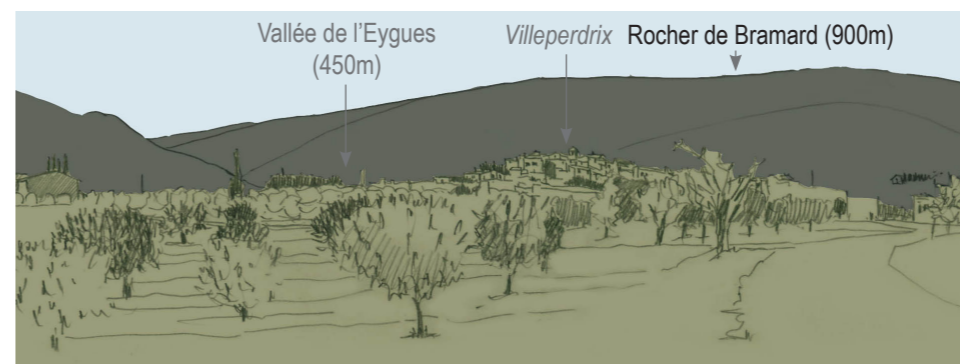
La Drôme provençale se caractérise par un extrême morcellement de son territoire en petites unités de vies et autant de bassins de vision.

Les routes empruntent tantôt un col, tantôt un étroit goulet, grimpent à l'assaut des reliefs ou négocient une suite de virages proposant à chaque instant une autre manière de lire le paysage.

Les plans visuels se multiplient. Les vues sont limitées par ces reliefs multiples. Les séquences visuelles se succèdent rapidement. En fond de vallée, la vue est orientée par les lignes de crêtes environnantes souvent appuyées par des falaises calcaires.

Par contre, dès qu'on prend de la hauteur ou au passage d'un col, le regard s'étend très loin et l'on perçoit le jeu de plans organisé par les massifs et les sommets. Les pré-Alpes peuvent émerger en arrière-plan de ces panoramas.

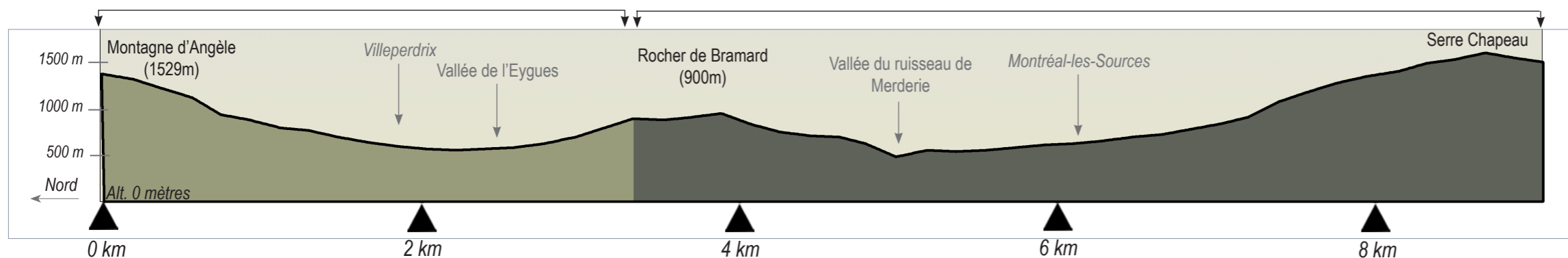
Ces points d'arrêt permettant d'apprécier une vue panoramique sur l'ensemble paysager restent cependant rares.



Vue depuis le versant sud de la Montagne d'Angèle

1er PLAN DE LECTURE DU PAYSAGE

2ème PLAN DE LECTURE DU PAYSAGE



Coupe B

Outils

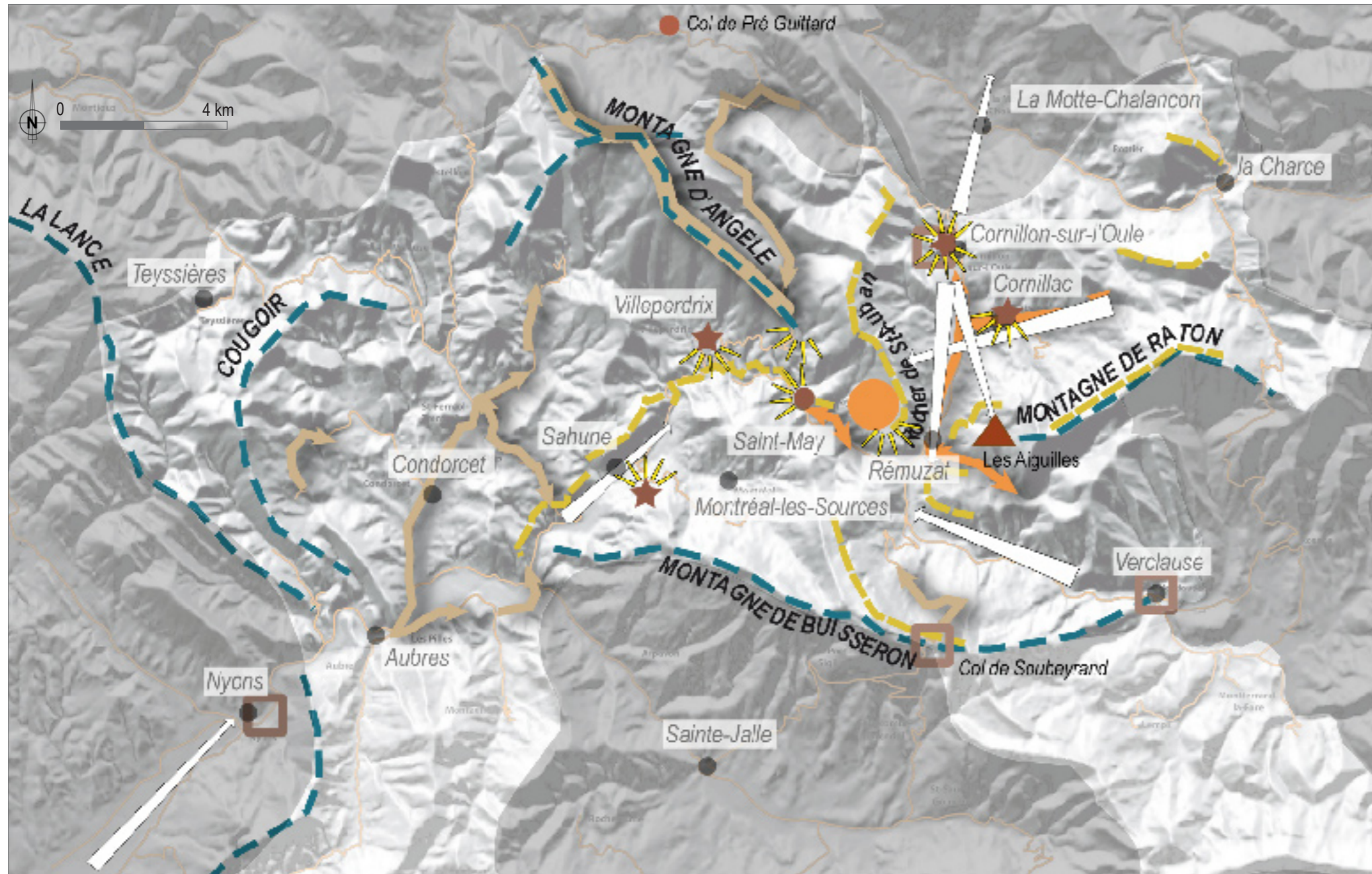
COUPES DE TERRAIN

- Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).
- Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

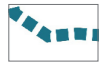




CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE







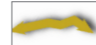
- Décomposition du point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage et début de préconisation quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.



Carte des perceptions

-  Des **MASSIFS STRUCTURANTS** qui limitent et compartimentent l'ensemble paysager.
-  Des **FALAISES CALCAIRES** qui attirent ou orientent le regard et appuient les perspectives visuelles créées par les vallées.
-  Un **massif - points de repère**. Les Aiguilles est le seul sommet élevé ayant un rôle de point de repère dans cette partie de la Drôme provençale car facilement identifiable.
-  Des **points de vue privilégiés depuis certains villages perchés**. Ces villages sont situés dans les vallées de l'Eygues et de l'Oule.
-  Des **accès principalement situés au sud de l'ensemble paysager**. Les principales entrées se font par les grandes vallées de l'Eygues et de l'Oule et par le col de Soubeyrand.

-  Dans ce paysage fortement cloisonné, les éléments ponctuels (villages, pics, etc.) ne sont perceptibles que brièvement.
- C'est le cas de 3 des 4 sites et paysages remarquables ponctuels (source: DIREN Rhône-Alpes) présents en partie nord de la Drôme provençale ou en bordure :
-  Plateau Saint-Laurent 
 -  Village de Saint-May (perceptible uniquement depuis les abords immédiats du village)
 -  Col de Pré Guittard (perceptible uniquement depuis ses abords immédiats)
- Seule la massive Montagne d'Angèle a une importante influence visuelle en séquences longues sur le nord et l'ouest de l'ensemble paysager.
-  Montagne d'Angèle 

Méthodologie

APPRECIATION OBJECTIVE DES PERCEPTIONS VISUELLES

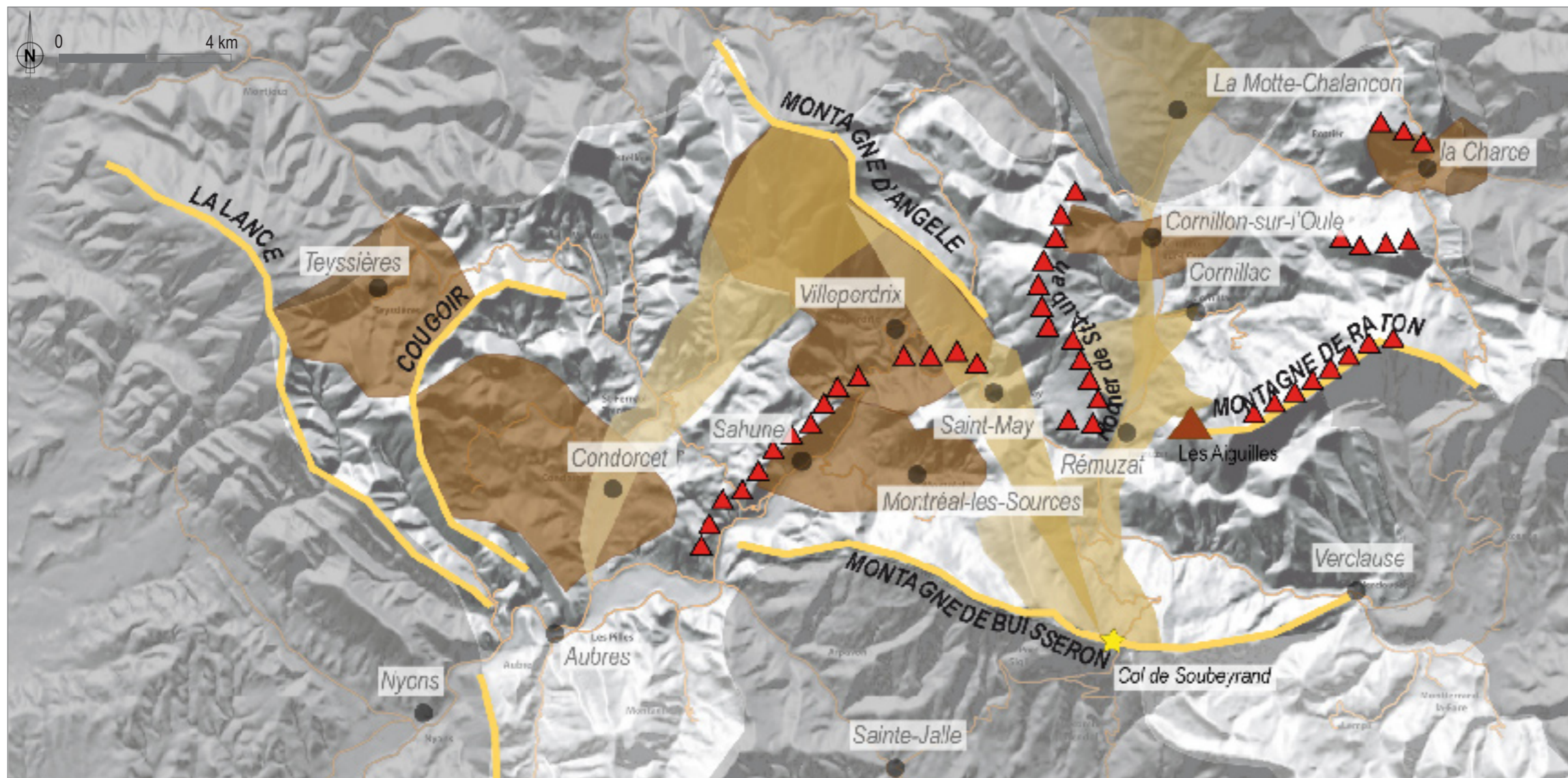
- En fonction des points de vue à enjeux, mesure de l'étendue des CHAMPS DE VISION et de leur profondeur.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

Outils

CARTOGRAPHIE




- Localisation des points de vue présentant des enjeux paysagers importants.
- Localisation des éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).
- Représentation des lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).
- Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).


→ Sources : photographies, visites de terrain, carte au 1/25000ème.



Carte des enjeux liés à la compatibilité du caractère remarquable de l'ensemble paysager avec l'éolien

Incompatibilité entre le caractère remarquable de l'ensemble paysager et l'éolien :

-  **Périmètre d'influence visuelle des éléments de paysage remarquables**
L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'interférence des éoliennes dans les principales perspectives visuelles de la Drôme provençale notamment vers la Montagne d'Angèle : risques de banalisation du paysage.
-  **Bassins de vision de l'ensemble paysager**
Périmètre de mise en scène du massif de la Lance
L'implantation d'éoliennes dans ces zones est à exclure pour conserver l'intégrité des bassins de vie.
-  **Linéaires de falaises appuyant les perspectives visuelles majeures**
L'implantation d'éoliennes sur ces crêtes ou en bordure devra respecter la perspective visuelle appuyée par ces couronnes rocheuses (lignes d'éoliennes parallèles au linéaires de falaises). Une distance de recul par rapport à cette ligne devra être respectée pour éviter tout effet de surplomb.

 **Massifs se démarquant par leur hauteur et leur silhouette singulière.**
Ils confèrent un caractère remarquable à l'ensemble paysager étudié ainsi qu'à l'ensemble voisin «Ecran des collines entre Nyons et Taulignan».
Ces points de repères ne peuvent pas accueillir d'éoliennes sans risque de banalisation du paysage et d'atteinte aux éléments identitaires de la Drôme provençale.

L'implantation d'éoliennes dans le périmètre de valorisation des villages de la Charce et de Saint-May (éléments remarquables ponctuels) sera à éviter car ils doivent leur remarquabilité au rapport qu'ils entretiennent avec leur environnement. L'installation d'éoliennes sera également à proscrire entre la Montagne d'Angèle et les tronçons de routes qui permettent sa découverte.
De même, les Aiguilles, seul relief ayant un rôle de point d'attraction dans cet ensemble paysager, sera maintenu vierge de toute éolienne.
L'implantation d'éoliennes sur le reste de l'ensemble paysager, jugé à très forte sensibilité dans le schéma éolien, sera à étudier finement.

Ce que dit le SCHEMA EOLIEN DE LA DROME

Enjeux paysagers de l'entité : SENSIBILITE GENERALE = TRES FORTE




- Covoisibilité : Les covoisibilités avec les monuments ou sites sont peu nombreuses par rapport à la superficie de l'entité, les sites (inscrits) les plus importants de l'entité étant le village de Poët-Sigillat, le Défilé de Trente Pas, les gorges d'Ubrieux, le village des Pilles et l'ancien château de Rochebrune. Il faut éviter ces covoisibilités ainsi que celles avec les villages perchés. Une autre covoisibilité doit être

envisagée avec le Mont Ventoux, situé hors département, au sud, dans le Vaucluse. Les covoisibilités avec les crêtes les plus fortes visuellement, (éléments non classés comme la Montagne de la Clavelière ou du Buc, par exemple) sont aussi à évaluer. De manière générale, la question de la covoisibilité avec les arrière-plans doit être traitée sur tous les projets éoliens de cette entité.

- Densité d'aménagement éolien: Vierge de toute implantation éolienne, l'entité peut éviter la saturation grâce à sa grande taille si une distance minimale et un nombre maximal sont définis pour les parcs éoliens.


Méthodologie

PRECONISATIONS LORS DE L'IMPLANTATION D'EOLIENNES LIEES AU(X) CARACTERE(S) DE REMARQUABILITE DU PAYSAGE

-  Respect de bassins de vision et de profondeurs de champs particuliers liés à des sites sensibles.
-  Respect de distances de retrait par rapport à un élément structurant du paysage (village perché, ligne de crête,...).
-  Respect des rapports d'échelle entre les composantes du paysage (dénivelée, constructions, trames végétales, etc.) et l'objet apporté.

Outils

CARTE DES ZONES D'EXCLUSION

 Cartographie des zones dans lesquelles il y a incompatibilité entre l'éolien et ce qui confère le(s) caractère(s) remarquable(s) à l'ensemble paysager.

→ Sources : schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.